

République Française  
 Département de l'Aube  
 Arrondissement de BAR-SUR-AUBE  
 Commune de BAYEL

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Bayel

SEANCE DU 04 MARS 2021

Date de la convocation : 25 février 2021

Date d'affichage : 08 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Laurence CAILLET, maire.

**Présents** : CAILLET Laurence, COCHARD Elodie, CUIF Fanny, DOS SANTOS Marinette, FERNANDES Angélique, GATINOIS Michel, GROSJEAN Frédéric, HONERCHICK Romain, LARUE Sandra, LEGROS Damien, MONNE Bernard, ORRIBE Franck, PLOIX Stéphanie, SIMONNOT Vincent

**Absents** : MASSON François, excusé

**Secrétaire** : Monsieur MONNE Bernard

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Jean-François LEROUX décédé le 22 février 2021, après que Madame le Maire ait prononcé cette allocution : « Jean-François LEROUX a été pour le territoire une référence en matière de culture et de patrimoine. Il a été pour BAYEL, la cheville ouvrière de la création en 1994 de l'écomusée du Cristal.

Personnellement, ce fut un honneur de travailler chaque samedi matin à ses côtés, ce fut une belle aventure dont les retombées sont encore visibles aujourd'hui.

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, il m'a envoyé un message de soutien, et lors de notre dernière conversation, il m'a confortée dans la vision du futur espace du Cristal.

Merci de respecter une minute de silence en hommage à ce bienfaiteur bayellois de cœur.

**8\_2021 - Modification de la demande de subvention DETR pour le tiers-lieu, et autorisation au Maire pour signature de l'acte d'acquisition, rapporteur Mme le Maire, Laurence CAILLET,**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

Madame le Maire expose la nécessité de modifier la demande de subvention DETR relative à l'acquisition du local 5 rue de la Poste à BAYEL et de son aménagement pour la création d'un tiers lieu. En effet, il semble opportun de prévoir les travaux d'aménagement intérieur.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

- **CONSIDERANT** la délibération du Conseil Municipal en date du 26 novembre 2020 relative au projet d'acquisition et demande de subvention pour le local Rue de la Poste,
- **DECIDE** de modifier le plan de financement ainsi qu'il suit, pour définition de la base subventionnable :

○ Acquisition du bien immobilier .....	119.000 €
○ Acquisition de biens mobiliers .....	5.300 €
○ Acquisition de matériel pour le café .....	5.568 € TTC
○ Travaux d'aménagement .....	64.800 € TTC
○ Dépenses imprévues (5% des travaux prévus) .....	3.240 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>197.908 € TTC</b>

**Base subventionnable 185.640 € HT**

- **ARRETE et ACCEPTE** l'acquisition du bâtiment rue Poste et les travaux prévus pour les montants ci-dessus, base subventionnable arrêtée à 185.640 €,
- **ADOPTE le plan de financement** comprenant en plus des montants ci-dessus, les frais d'étude, et frais notariés,
 

○ Montant total du projet .....	<b>203.758 € TTC</b>
○ Base subventionnable .....	<b>185.640 €</b>
○ Subvention DETR envisagée .....	<b>37.128 €</b>
○ Subvention attribuée par le Conseil Départemental .....	<b>64.300 €</b>
○ Fonds libres ou emprunt .....	<b>102.330 €</b>
- **REITÈRE** sa demande de subvention DETR auprès des services de l'Etat,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents y relatifs, notamment l'acte d'acquisition chez le notaire, pour le compte de la Commune.

**9\_2021 - Convention de parrainage par l'ANDRA pour la création d'un tiers-lieu, rapporteur M. l'adjoint Bernard MONNE,**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

Madame le Maire informe ses collègues que, dans le cadre de la création d'un « tiers-lieu », espace de convivialité, lieu d'information et d'animations culturelles, la Commune a sollicité le parrainage de plusieurs entreprises.

C'est ainsi que l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs, ANDRA, a répondu favorablement à cette sollicitation et a offert de parrainer ce beau projet et versera la somme de **mille cinq cents euros (1.500 €)**.

Il est proposé :

- D'approuver la démarche de parrainage mise en place avec l'ANDRA pour le financement du « tiers-lieu »,
- D'approuver les termes de la convention type de parrainage à intervenir entre la commune et l'ANDRA,
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de parrainage à intervenir et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Conformément au CGCT, notamment son article L2121-29 qui dispose que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune,

Cet exposé entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la démarche de parrainage mise en place pour le financement du tiers-lieu,
- **APPROUVE** les termes de la convention de parrainage à intervenir entre la commune et l'ANDRA,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de parrainage et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**10\_2021 - Coupes de bois dans la forêt communale et état d'assiette 2020 et 2021, rapporteur M. l'adjoint Franck ORRIBE,**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Franck ORRIBE, Adjoint, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2020, présenté ci-après :

Coupes proposées en report ou suppression par l'ONF :

Parcelles	Report ou suppression	Motifs
4p	suppression	Coupe rase d'un hectare de peupliers EA 2018 terminée en 2020
24	Report	Phase compression non terminée, à revoir EA 2023 ou 2024 avec parcelle 22

- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2021 présenté ci-après :

Coupes proposées en report ou suppression par l'ONF :

Parcelles	Report ou suppression	Motifs
13	report	Pas d'urgence sylvicole, à reporter EA 2024 ou 2025 pour lissage affouages
15	report	Pas d'urgence sylvicole, à reporter EA 2024 ou 2025 pour lissage affouages
17	report	Pas d'urgence sylvicole, à reporter EA 2024 ou 2025 pour lissage affouages

- **FIXE** le prix des affouages à 6 € le stère pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021

**11\_2021 - Convention avec le Département de l'Aube pour mission de conseil en conduite d'opérations, rapporteur, M. l'adjoint Frédéric GROSJEAN,**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

Madame le Maire expose que dans le cadre de la création du tiers-lieu, le Conseil Départemental de l'Aube propose son aide via une mission de Conseil en Conduite d'Opérations.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire, et après avoir pris connaissance du projet de convention à établir avec le Conseil Départemental, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la convention à intervenir afin que la mise en place de la mission de conseil en conduite d'opérations soit effective avec le Conseil Départemental de l'Aube,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

**12\_2021 - Adoption nouvelle nomenclature comptable M57, rapporteur Mme le Maire, Laurence CAILLET,**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

Madame le Maire expose au Conseil que la Trésorerie de BAR SUR AUBE a sollicité des communes volontaires pour adopter la nouvelle nomenclature comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Si la Commune accepte, et ainsi expérimente la M57 dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, alors que l'obligation de cette modification ne sera effective qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024, elle disposera d'un soutien et d'un accompagnement personnalisé. Peu de communes expérimentent au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de BAYEL,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Point sur l'avancement des travaux du nouveau réservoir d'eau potable et proposition d'achat de l'ancien château d'eau, rapporteur M. l'adjoint Michel GATINOIS,**

Monsieur Michel GATINOIS expose à ses collègues qu'il a ce matin participé à la 19<sup>ème</sup> réunion de chantier des travaux d'implantation du nouveau réservoir d'eau potable aux Ajeux.

Tout se déroule comme prévu, malgré quelques aléas inhérents à ce genre de gros travaux. La Société GOSSIAUX effectue un travail remarquable. La restructuration de l'ancienne station de pompage est en cours.

Un avenant a dû être pris pour la surveillance de l'application des règles sanitaires liées aux COVID, un autre pour la mise en place d'une protection paratonnerre.

Des tests d'étanchéité sont programmés le 5 mars au matin, en effet le réservoir semi enterré devra supporter une charge de 400 Tonnes d'eau.

Monsieur GATINOIS informe également le Conseil d'une proposition d'achat, pour l'euro symbolique, du château d'eau par un particulier Président de l'association Les Châteaux d'eau de France. Lequel, plutôt que d'être détruit, pourrait être transformé en habitation.

Cette vente, si elle est possible, ferait économiser le coût de la démolition, environ 85.000 € HT, et surtout permettrait de conserver cet ouvrage qui fait partie du patrimoine historique du village.

L'étude de faisabilité est en cours avec le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube.

**Information périmètre de protection du captage d'eau potable (rapporteur M. Michel GATINOIS Adjoint),**

Madame le Maire et Monsieur Michel GATINOIS, Adjoint expose les points suivants :

Ce dossier a été ouvert il y a déjà de très nombreuses années. A présent il devient très urgent que le périmètre de protection du captage d'eau potable soit adopté définitivement, d'une part afin que notre unique ressource en eau soit protégée, et que l'Agence de l'Eau Seine Normandie, A.E.S.N., continue à subventionner ce dossier et les suivants.

La conséquence de la mise en place de ce périmètre de protection du captage d'eau a déjà pour conséquences que :

- L'avis de l'hydrogéologue est très réservé quant au projet d'implantation d'un site de méthanisation qui se trouverait dans le périmètre rapproché du captage d'eau,
- Dans les jardins des Ajeux tous les puits devraient être neutralisés et d'autres prescriptions strictes adoptées par les jardiniers. Le coût de rebouchage d'un puits dans les règles de l'art s'élève à 1200 € HT, dépense qui pourrait être subventionnée par l'A.E.S.N. Un point d'eau pourrait être installé, par la Commune, à proximité des jardins. Coût global estimé à 40.000 € pour la commune.

Une réunion regroupant tous les propriétaires concernés va être organisée avec l'Agence Régionale de Santé, A.R.S. et le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube à la Mairie de BAYEL, très prochainement.

Suivra ensuite un mois d'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra exprimer son opinion auprès du Commissaire Enquêteur.

Il est précisé qu'après parution de l'arrêté préfectoral, le délai d'exécution des prescriptions sera de deux ans.

**Point sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire et de loisirs La Cabane aux enfants, (rapporteur M. Franck ORRIBE, Adjoint)**

Monsieur Franck ORRIBE, Adjoint, fait part au Conseil du bon fonctionnement de la « Cabane aux Enfants, service périscolaire, restauration scolaire, et centre de loisirs.

L'étude financière sur les 4 mois de fonctionnement de 2020 font apparaître un quasi équilibre des dépenses et recettes et les effectifs de fréquentation sont très encourageants. La situation et l'activité de ce service est très positivement différente du fonctionnement de la structure précédente, et on ne peut que s'en féliciter.

**Questions diverses**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal,

- De la nécessité de répertorier les **chemins de promenades ou randonnées** sur le finage de BAYEL. Ainsi une commission communale est constituée qui travaillera sur l'état actuel et les possibilités d'entretenir les chemins de randonnées déjà existants à BAYEL.

Font partie de ladite commission : Mmes Marinette DOS SANTOS, Sandra LARUE et MM. Frédéric GROJEAN, Romain HONERCHICK, Bernard MONNE.

- **Cérémonie du 19 mars 2021** à 17h au cimetière, dépôt de gerbe avec la participation de la FNACA, (guerre d'Algérie),
- **Conférence WEB** le 23 mars prochain « agir pour la sécurité aux alentours des écoles »,
- **Demande de jeunes de BAYEL** pour l'implantation de grillage haut autour du terrain d'évolution près de la salle socioculturelle. La Commission communale jeunesse et sport se charge de cette demande,
- **Parcours de santé**, situé derrière la salle socioculturelle, a été entretenu par les employés communaux, devra être rénové et faire l'objet d'une visite de vérification de sécurité par l'APAVE,

#### Monsieur Bernard MONNE,

- Propose qu'à la place du feu d'artifice tiré habituellement le 13 juillet, soient prévus deux feux d'artifice : un le 13 juillet, et un autre plus petit lors de la fête patronale. Après délibération, les membres du Conseil Municipal se déclarent favorables au principe de deux feux d'artifice pour un montant maximum de 4000 € (la dépense s'élevait à 3200 € les années précédentes)  
Monsieur Michel GATINOIS propose qu'une partie de la dépense de ces feux d'artifice soit prise en charge par le Maire et les Adjoints. Tous se félicitent de cette proposition et l'accepte.

#### Les points suivants sont abordés lors du tour de table :

##### **Madame Marinette DOS SANTOS**

- Aborde le problème de vitesse excessive de certains véhicules route de la Taillerie,
- Enumère toutes les activités en projet au futur tiers-lieu : café, jeux de société, bibliothèque, atelier musique, atelier décorations, atelier pâtisserie, point relai colis, café des aidants, espace informatique, jeux intergénérationnels, paniers de légumes, cinéma, apéro-discussion, karaoké, généalogie bayelloise, présentation de bijoux, lieu de réunions, etc.

##### **Madame Sandra LARUE**

- Souhaite l'implantation de deux terrains de boules derrière la salle socioculturelle, avec mobilier urbain,

##### **Monsieur Damien LEGROS**

- A été sollicité par des jeunes qui souhaiteraient pouvoir accéder au stade de football,

##### **Madame Fanny CUIF**

- Signale que le conteneur à verre au Quartier n'est pas assez souvent vidé par la CCRB,
- Se propose pour participer à l'animation du futur tiers-lieu, et se questionne sur l'implantation de la restauration rapide de Monsieur ORTHWEIN Morgan dans le petit bar dudit local 5 rue de la Poste, et propose qu'un questionnaire soit distribué à la population pour savoir ce que les Bayellois aimeraient trouver dans ledit tiers-lieu,

##### **Madame Angélique FERNANDES**

- Demande si Grâce GRANDJEAN est toujours animatrice à la « Cabane », Madame le Maire répond qu'elle a démissionné après s'être rendue compte que cet emploi ne lui convenait pas. Une autre animatrice a été embauchée à sa place.

- Aurait aimé être au courant, avant parution dans l'Echo Bayellois et la presse, de l'ouverture d'une classe supplémentaire en primaire à BAYEL. Madame le Maire dit que dans son enthousiasme elle a été un peu trop rapide et s'en excuse. La décision finale ne sera prise que le 8 avril prochain par l'Education Nationale.

**Madame Stéphanie VARENNES**

- Regrette que l'aire de jeux pour enfants au Quartier soit si sale et boueux,

**Monsieur Romain HONERCHICK**

- Explique que les jeunes du village ont beaucoup de demandes à formuler. Madame le Maire propose une réunion avec eux pour faire le point sur leurs demandes,
- Demande l'installation d'internet salle socioculturelle,

**Monsieur Frédérique GROSJEAN**

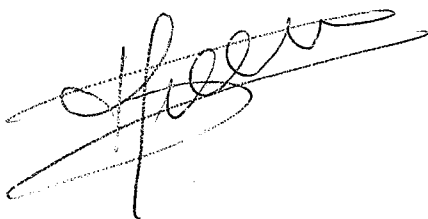
- Signale que les services du Conseil Départemental (D.D.T.) sont intervenus pour stabiliser le trottoir au Pont sur l'Aube. Ils ont fait du très bon travail.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h20 .

**Fait à BAYEL, les jours, mois et an susdits**

**Le Secrétaire de séance,**

**Monsieur Bernard MONNE**



**Le Maire,**

**Madame Laurence CAILLET**

